

## Département de mathématiques

### Plan de cours

COURS : **Mathématiques appliquées à la construction aéronautique II**

PROGRAMMES : 280.BO Techniques de génie aérospatial  
280.BU Cheminement DEC-BAC en génie aérospatial

DISCIPLINE : 201 Mathématiques

Pondération : Théorie : 2 | Pratique : 2 | Étude personnelle : 2

PROFESSEURES DU COURS-GROUPE	BUREAU	☎ poste	✉ courriel ou site web
Mona Plamondon	€-184	5571	mona.plamondon@cegepmontpetit.ca

#### PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi				10 à 12 heures	
Après-midi	13 à 15 heures				

COORDONNATRICE DU DÉPARTEMENT	BUREAU	☎ poste	✉ courriel
Natasha Dufour	€-184	2803	natasha.dufour@cegepmontpetit.ca

## 1 PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

- Ce cours est le 2<sup>e</sup> cours de mathématiques dans la formation de l'étudiant au programme de Génie aérospatial; il se donne à la 2<sup>e</sup> session, en cheminement normal; il n'a pas de préalables au cégep;
- Ce cours est préalable absolu au cours : 280-423-EM : Contrôle de la qualité de composants d'aéronefs;
- Ce plan de cours doit être conservé par l'étudiant tout au long de ses études; il sera utile au moment des activités d'évaluation.

## 2 COMPÉTENCE DU PORTRAIT DU DIPLÔMÉ

- Maîtriser les bases scientifiques de l'application des méthodes statistiques au contrôle de la qualité dans la fabrication de pièces pour la construction d'aéronefs;
- Maîtriser les bases de la fonction de travail.

## 3 OBJECTIF(S) MINISTÉRIEL(S)

011Q Effectuer des calculs appliqués à l'aéronautique

## 4 OBJECTIF TERMINAL DE COURS

Appliquer des méthodes statistiques afin d'effectuer des contrôles de qualité sur la fabrication de pièces entrant dans la construction d'aéronefs.

## 5 ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Il y a 4 périodes de cours par semaine séparées en 2 cours. La pondération du cours est 2-2-2, donc il y a 2 heures de travail personnel en plus des 4 périodes de cours :

- L'enseignement du cours sera donné à distance alors que les examens pourraient être faits en classe à l'ÉNA.
- Un échéancier détaillé pour chaque chapitre sera disponible sur LÉA dans la section « *Documents* » du cours.
- Pour chacun des cours de la session, le matériel nécessaire à l'apprentissage sera accessible sur LÉA. Ce matériel sera composé de notes de cours, de travaux et d'instructions particulières.
- Certains cours débiteront en mode synchrone selon l'horaire du cours. L'application Microsoft Teams sera utilisée. Une convocation sera envoyée. En cas d'absence à un cours synchrone, l'étudiant

devra reprendre le cours à l'aide du matériel proposé sur LÉA et, si nécessaire, contacter la professeure pour des explications supplémentaires.

- La réussite du cours repose principalement sur le travail individuel de l'étudiant. Ce dernier est fortement encouragé à profiter des périodes de disponibilité de la professeure pour obtenir de l'aide supplémentaire dès que des difficultés se présentent. Les rencontres auront lieu par visioconférence à l'aide de l'application Microsoft Teams.
- À certaines rencontres, il y aura un travail à réaliser. L'échéance sera d'une semaine. L'étudiant pourra réaliser l'activité à l'heure qui lui convient en respectant l'échéance. S'il soumet son travail rapidement, il pourra profiter d'une précorrection.
- Le Centre d'Étude en Mathématiques (CAM) sous sa forme habituelle sera fermé pour la session. Cependant, un centre d'étude en mathématiques virtuel a été développé dans Microsoft Teams. Vous y trouverez des ressources et un forum à partir duquel vous pourrez poser vos questions. Des enseignants répondront à vos questions à tous les jours (pas nécessairement en temps réel) et, au besoin, pourront vous contacter afin de trouver des solutions à vos problèmes. Votre enseignante demeure toutefois la personne à privilégier pour poser vos questions, c'est la personne la mieux placée pour vous aider !

## 6 PLANIFICATION DU COURS

PÉRIODE DES ACTIVITÉS :

Semaines 1 et 2 (3 cours)

### CHAPITRE 1 : REPRÉSENTATION ET REGROUPEMENT DES DONNÉES

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE	CONTENU	Activités d'étude personnelle
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Distinguer les types de variables;</li> <li>2. Présenter une série statistique sous forme de tableau;</li> <li>3. Représenter une série statistique par un graphique;</li> <li>4. Utiliser le logiciel Excel pour présenter des données à l'aide de tableaux et de graphiques.</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Donnée, série statistique, variable;</li> <li>• Définition d'une variable;</li> <li>• Variables qualitatives et quantitatives (discrètes et continues);</li> <li>• Fréquences absolues, relatives et cumulées;</li> <li>• Titres de tableaux;</li> <li>• Tableau de distribution d'une variable quantitative discrète (données groupées ou non);</li> <li>• Tableau de distribution d'une variable quantitative continue (données groupées en classes) ;</li> <li>• Limites de classe, amplitude de classe et centres de classe ;</li> <li>• Diagramme à secteurs, le diagramme en bâtons, l'histogramme et la courbe de fréquences cumulées ;</li> <li>• Logiciel Excel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lectures;</li> <li>• Exercices;</li> <li>• Laboratoire 1 avec Excel.</li> </ul>

ÉRIODE DES ACTIVITÉS :

Semaines 2 et 3 (3 cours)

CHAPITRE 2 : LES MESURES DE TENDANCES CENTRALES ET DE POSITION

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE	CONTENU	Activités d'étude personnelle
<p>5. Définir, choisir, calculer et interpréter les mesures de tendances centrales et de position;</p> <p>6. Utiliser une calculatrice pour calculer les mesures.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mode, médiane et moyenne d'une série statistique pour des données non groupées en classe et groupées en classe ;</li><li>• Symétrie d'une distribution en comparant les trois mesures de tendance centrale ;</li><li>• Mesures de position, les quantiles, les centiles, les déciles, les quartiles ;</li><li>• Utilisation de la calculatrice pour le calcul des mesures.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lectures;</li><li>• Exercices;</li><li>• Laboratoire 2 ;</li><li>• Laboratoire 3 ;</li><li>• Utilisation de la calculatrice.</li></ul>

PÉRIODE DES ACTIVITÉS :

Semaines 4 et 5 (3 cours + 1 cours pour examen)

CHAPITRE 3 : LES MESURES DE DISPERSION

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE	CONTENU	Activités d'étude personnelle
<p>7. Définir, choisir, calculer et interpréter les mesures de dispersion;</p> <p>8. Utiliser une calculatrice pour calculer les mesures;</p> <p>9. Définir et interpréter la règle de Tchebychev et faire les calculs appropriés;</p> <p>10. Définir, calculer et interpréter les coefficients de dissymétrie et d'aplatissement.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'étendue, l'écart type et le coefficient de variation d'une série statistique pour des données non groupées en classe et groupées en classe ;</li><li>• Règle de Tchebychev ;</li><li>• Coefficients de dissymétrie et d'aplatissement ;</li><li>• Utilisation de la calculatrice pour le calcul des mesures.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lectures;</li><li>• Exercices;</li><li>• Laboratoire 4 ;</li><li>• Utilisation de la calculatrice.</li></ul>

PÉRIODE DES ACTIVITÉS :

Semaines 6 et 7 (4 cours)

CHAPITRE 4 : LA LOI NORMALE

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE	CONTENU	Activités d'étude personnelle
<p>11. Utiliser la distribution normale pour calculer la proportion des données comprises dans un intervalle donné ;</p> <p>12. Calculer, tracer et interpréter la droite de Henry.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Propriétés de la loi normale ;</li><li>• La loi normale centrée réduite et la cote Z ;</li><li>• Utilisation d'une table de normale ;</li><li>• La droite de Henry.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lectures;</li><li>• Exercices ;</li><li>• Devoir 1</li></ul>

PÉRIODE DES ACTIVITÉS :

Semaine 8 (2 cours)

CHAPITRE 5 : CORRÉLATION LINÉAIRE ET RÉGRESSION LINÉAIRE

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE	CONTENU	Activités d'étude personnelle
13. Vérifier l'existence d'une relation linéaire entre deux variables quantitatives ; 14. Utiliser la régression linéaire pour estimer les valeurs d'une variable ; 15. Utiliser <del>une calculatrice</del> le logiciel Excel pour vérifier l'existence d'un lien entre deux variables.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nuage de points ;</li> <li>Calcul avec Excel et interprétation du coefficient de corrélation ;</li> <li>Droite de régression ;</li> <li>Estimation à l'aide de la droite de régression ;</li> <li><del>Mode statistique à deux variables d'une calculatrice.</del> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lectures ;</li> <li>Exercices ;</li> <li>Laboratoire 5</li> </ul>

PÉRIODE DES ACTIVITÉS :

Semaines 9 et 10 (3 cours + 1 cours pour examen)

CHAPITRE 6 : DISTRIBUTION D'ÉCHANTILLONNAGE D'UNE MOYENNE

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE	CONTENU	Activités d'étude personnelle
16. Saisir la notion d'échantillonnage.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Échantillonnage avec remise ;</li> <li>Échantillonnage sans remise ;</li> <li>Forme de la distribution d'échantillonnage.</li> </ul> <p><b>On retire les exercices et l'évaluation sur 6.1, 6.2 et 6.3</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lectures ;</li> <li>Exercices.</li> </ul>

PÉRIODE DES ACTIVITÉS :

Semaines 11 et 12 (4 cours)

CHAPITRE 7 : ESTIMATION DE LA MOYENNE D'UNE POPULATION ET DE LA PROPORTION D'UNE CARACTÉRISTIQUE

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE	CONTENU	Activités d'étude personnelle
17. Comprendre le principe d'estimation ; 18. Construire et interpréter un intervalle de confiance pour une moyenne (cas de la loi normale et de Student) ; 19. <del>Construire et interpréter un intervalle de confiance pour une proportion.</del>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Estimation ponctuelle ;</li> <li>Estimation par intervalle de confiance ;</li> <li>Niveau de confiance, risque d'erreur et marge d'erreur ;</li> <li>Effet de la variation de la taille de l'échantillon ou du niveau de confiance sur la valeur de la marge d'erreur ;</li> <li>Calcul de la marge d'erreur et des bornes de l'intervalle de confiance ;</li> <li>Taille de l'échantillon pour obtenir une marge d'erreur maximale donnée.</li> </ul> <p><b>On retire 7.2.3 et 7.2.4</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lectures ;</li> <li>Exercices ;</li> <li>Devoir 2</li> </ul>

## CHAPITRES 8 et 9 : CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE	CONTENU	Activités d'étude personnelle
20. Identifier les principales cartes de contrôle et préciser le rôle de chacune ; 21. Préciser ce qu'on entend par stabilité d'un procédé; 22. Déterminer les limites de contrôle pour les différentes cartes de contrôle; 23. Savoir construire différentes cartes de contrôle ; 24. Évaluation de la performance d'un procédé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cartes de contrôle <math>\bar{X}</math> et <math>R</math>;</li> <li>• <del>Cartes de contrôle <math>\bar{X}</math> et <math>S</math>;</del></li> <li>• Stabilité d'un procédé;</li> <li>• Calcul des limites de contrôle;</li> <li>• Estimation des pièces non conformes;</li> <li>• Calcul du coefficient de performance.</li> </ul> <p><b>On retire 8.6 – 8.7 – 8.10 – 9.4 – 9.5 – 9.6</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lectures;</li> <li>• Exercices ;</li> <li>• Devoir 3</li> </ul>

Un échéancier hebdomadaire plus précis se trouve dans les documents sur Léa.

## 7 MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation et mode d'évaluation	Objectif(s) d'apprentissage	Critère d'évaluation	Échéance * (date)	Pondération (%)
Examen écrit portant sur les chapitres 1, 2 et 3	Examen écrit individuel de 2 périodes où l'étudiant aura à résoudre des problèmes du même type que ceux étudiés.	1 à 10	Voir les critères énumérés au point 12 : Autres règles départementales, à la section 4.3.4 Exigences.	Semaine 5	20
Examen écrit portant sur les chapitres 4, 5 et 6		11 à 16		Semaine 10	20
Examen final écrit portant sur les chapitres 1 à 9	Examen écrit individuel récapitulatif de 3 périodes où l'étudiant aura à résoudre des problèmes du même type que ceux étudiés.	1 à 24	Si d'autres critères d'évaluation s'appliquent, ils seront présentés par écrit au moins une semaine avant l'évaluation sommative (article 5.1j de la PIEA).	Semaine 14 ou période d'examens communs	30
5 Laboratoires et 3 devoirs	Travail individuel sur Excel ou écrit	1 à 24		Au cours de la session	30

**TOTAL : 100**

\*L'échéance est approximative et pourrait être modifiée. Le professeur communique au moins une semaine à l'avance la date de chaque examen.

Tout manquement à l'honnêteté intellectuelle, de même que toute tentative ou collaboration à une telle action entraînent la note «0» zéro pour l'examen, le travail ou l'activité d'évaluation en cause.

Les copies corrigées des examens seront conservées par le professeur.

**Avant de faire une demande de révision de note pour un examen, l'étudiant a l'obligation de rencontrer son professeur via Teams pour consulter sa copie d'examen corrigée. (PIEA)**

## 8 MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE

- Textes Coop. sur les statistiques descriptives n° 5578 et annexe n° 5577 fournis sur Léa;
- Calculatrice : *Sharp EL-531*. (Seul modèle permis aux examens à l'ÉNA)

La calculatrice est un outil de travail indispensable aux méthodes statistiques et l'élève doit savoir l'utiliser correctement en classe et aux examens ; toutefois, il faut se souvenir que la calculatrice facilite le travail mais ne le fait pas entièrement.

## 9 MÉDIAGRAPHIE

- BAILLARGEON Gérald, Statistique appliquée et outils d'amélioration de la qualité, 2e édition, Les Éditions SMG, 1999-2001.
- GRENON Gilles, VIAU Suzanne, Statistique appliquée, initiation à l'analyse des données statistiques, Gaétan Morin Éditeur, 1997, 195 pages.
- GRENON Gilles, VIAU Suzanne, Guide Excel 97 et 98, Initiation au traitement des données statistiques, Gaétan Morin Éditeur, 2000.
- OUELLET Gilles, Statistique et probabilités, Le Griffon d'argile, Sainte-Foy, 1998, 481 pages.
- SIMARD Christiane, Notion de statistique; Le Griffon d'argile, Sainte-Foy, 2002, 341 pages.

## 10 CONDITIONS DE RÉUSSITE AU COURS

### 1. Note de passage

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.1m).

### 2. Présence aux évaluations sommatives

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1).

L'étudiant qui, pour un motif sérieux, est absent lors d'une évaluation sommative doit justifier son absence dans les cinq jours ouvrables qui suivent la date de l'évaluation. Il revient à l'étudiant de prendre les mesures pour rencontrer son professeur et lui expliquer les motifs de son absence avec pièces justificatives à l'appui. Si les motifs sont graves et reconnus comme tels par le professeur, des modalités de report de l'activité d'évaluation seront convenues entre le professeur et l'étudiant. Dans le cas contraire, l'étudiant se verra attribuer la note zéro « 0 » pour cette évaluation.

### 3. Remise des travaux

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les **pénalités** entraînées par les retards sont établies **selon les règles départementales** (PIEA, article 5.2.5.2).

En cas de retard les pénalités sont :

Pour les travaux de plus de 5 % : pour chaque journée de retard dans la remise d'un travail, il y a une pénalité de 25 % de la note maximale de ce travail. Pour les travaux de 5 % et moins : les retards ne sont pas acceptés. Un retard entraîne la note de 0.

### 4. Présentation matérielle des travaux

L'étudiant doit respecter les « Normes de présentation matérielle des travaux écrits » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles à l'adresse suivante : <http://rmsh.cegepmontpetit.ca/normes-de-presentation-materielle-des-travaux-ecrits-du-cegep/>.

Les **pénalités départementales** concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) sont :

Pour tous les travaux pour lesquels la contribution de l'étudiant ou de l'étudiante est complètement originale (travail manuscrit ou informatisé créé à partir de pages vierges), les normes applicables contenues dans le document « Normes de présentation matérielle des travaux écrits » du Cégep Édouard-Montpetit doivent être respectées.

Pour tous les travaux pour lesquels la contribution de l'étudiant ou de l'étudiante est complètement originale (travail manuscrit ou informatisé créé à partir de pages vierges), si le barème d'évaluation n'accorde pas de points a priori pour le respect des normes de présentation, le non-respect des normes sera pénalisé par le refus du travail ou par une déduction allant jusqu'à cinq pour cent (5 %) de la note maximale du travail.

Pour tous les travaux pour lesquels la contribution de l'étudiant ou de l'étudiante est complètement originale (travail manuscrit ou informatisé créé à partir de pages vierges) et dont la pondération pour la note finale du cours est d'au moins dix pour cent (10%), un minimum de cinq pour cent (5 %) de la note maximale du travail est accordé au respect des normes de présentation. Pour tous les travaux pour lesquels la contribution de l'étudiant ou de l'étudiante est partiellement originale et manuscrite (questionnaire troué à compléter, par exemple), les normes de typographie contenues dans le document Normes de présentation matérielle des travaux écrits du Cégep Édouard-Montpetit ne s'appliquent pas. Le professeur ou la professeure doit s'assurer que le canevas du travail respecte les normes de présentation applicables.

## 5. Qualité de la langue française

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les critères et les valeurs établis par le département.

La **procédure départementale** d'évaluation de la qualité du français est :

La langue française est obligatoirement évaluée lors des examens, des devoirs et des travaux de session.

La langue française est évaluée séparément du contenu disciplinaire; sa pondération maximale sera de 10 % de la note totale. La pondération exacte sera indiquée sur le questionnaire de chaque évaluation. Cette pondération sera de 10 % des points alloués aux questions où l'usage de la langue française est attendu. La langue française sera toutefois évaluée pour l'ensemble de l'évaluation.

La note attribuée sera déterminée en utilisant le ratio de l'Épreuve uniforme de langue, soit une faute par tranche de trente mots équivaut à la note de passage de 60 % lorsque les élèves ont accès à leurs outils de référence et un ratio différent (1faute par 25 mots équivaut à la note de passage) dans le cas contraire.

Une faute d'orthographe d'usage qui se répète n'est calculée qu'une fois, dans la mesure du possible.

Il n'y aura pas possibilité pour l'élève de corriger ses fautes afin de récupérer des points perdus.

Un travail pourrait être refusé, ou son acceptation retardée, lorsque les fautes de français entravent trop la compréhension du texte. Les retards à remettre les travaux sont alors soumis aux pénalités prévues dans les politiques départementales.

Un professeur, s'il le désire, peut aussi évaluer la langue française lors d'autres types d'évaluation (examen de laboratoire, rapport de laboratoire, test), selon la même méthode.

## 11 MODALITÉS DE PARTICIPATION AU COURS

### Pour les cours offerts en visioconférence :

En participant à un cours donné à distance par le biais d'une plateforme de visioconférence, l'étudiant comprend et accepte que son image et sa voix puissent être captées dans le cadre de la prestation de cours. Cette captation sera uniquement visible en direct, par le professeur et les autres étudiants du groupe.

Pour des raisons pédagogiques, certaines captations pourraient être enregistrées. Le professeur devra informer clairement les étudiants, avant le début chaque enregistrement, que leur image et leur voix seront enregistrées. Si un étudiant s'oppose à ce que son image et/ou sa voix soient enregistrés, il pourra participer au cours en fermant sa caméra et son micro et



communiquer par écrit selon les modalités précisées par le professeur. Autrement, l'étudiant qui utilise sa caméra ou son micro sera réputé avoir donné son consentement à l'enregistrement de sa voix et de son image. Les enregistrements de cours par visioconférence pourront être mis à la disposition uniquement des étudiants de tous les groupes du cours pour la durée de la session. Il est interdit de diffuser ces enregistrements de façon publique ou d'en faire une utilisation autre que pédagogique.

Aucun enregistrement d'un cours donné par visioconférence ne peut être fait par un étudiant sans obtenir l'accord du professeur au préalable. Les étudiants dont les renseignements (voix et images) sont recueillis peuvent exercer les recours pour les droits d'accès et de rectification prévus par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels auprès de la Secrétaire générale du Cégep.

## 12 AUTRES RÈGLES DÉPARTEMENTALES

Extrait du guide des politiques départementales :

### 4.3 Modalités d'évaluation

#### 4.3.1 Modes d'évaluation

Dans chacun des cours de mathématiques, les activités d'évaluation prennent l'une ou l'autre ou plusieurs des formes suivantes :

- a) Contrôles ou examens périodiques écrits ;
- b) Examen final de synthèse écrit ;
- c) Devoirs, tests, laboratoires ou travaux écrits à réaliser individuellement ou en équipe ;
- d) Exposés oraux filmés avec images et sons ;

Toute autre forme d'évaluation doit préalablement être approuvée par le Département.

#### 4.3.4 Exigences

Le Département a convenu des exigences suivantes relatives aux examens :

- a) L'étudiant peut s'attendre à devoir répondre à :
  - des problèmes d'application ;
  - des questions théoriques (définitions, propriétés, lois, énoncés de théorèmes, démonstrations) ;
  - des questions de compréhension ou de synthèse ;
  - des questions calculatoires.
- b) L'étudiant devra démontrer son habileté à choisir lui-même et à utiliser correctement différentes méthodes vues au cours.
- c) Les solutions présentées doivent faire preuve de clarté et de rigueur. L'étudiant pourra être pénalisé pour une présentation désordonnée, incohérente ou imprécise d'une solution.
- d) Le symbolisme mathématique doit être utilisé adéquatement en tout temps. Une utilisation non pertinente ou inexacte d'un symbole ou d'une notation pourra entraîner une pénalité.
- e) À moins de consignes contraires, toutes les solutions doivent être détaillées. Les étapes essentielles doivent apparaître sur papier, et dans l'ordre approprié. Même lorsque la réponse finale est exacte, l'étudiant pourra perdre des points si des étapes importantes de la démarche exigée sont manquantes.
- f) Dans les problèmes à contexte concret, une réponse claire faisant référence au contexte du problème doit être énoncée.

#### 4.3.11 Reprise d'examen

Au Département de mathématiques, il n'y a pas de reprise d'examen.

### **13 POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES**

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), la *Politique institutionnelle de la langue française* (PILF), la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* (PPMÉTEHV), les *Conditions d'admission et cheminement scolaire*, la *Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : [www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques](http://www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques). En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

### **14. LE CENTRE DE SERVICES ADAPTÉS – POUR LES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP**

Les étudiants ayant un diagnostic d'un professionnel (limitations motrices, neurologiques, organiques, sensorielles, troubles d'apprentissage, de santé mentale, trouble du spectre de l'autisme ou autres) ou ayant une condition médicale temporaire peuvent faire une demande pour obtenir des mesures adaptées.

Pour avoir accès à ce service, faites parvenir votre diagnostic soit par MIO à "Service, CSA" ou par courriel à [servicesadaptes@cegepmontpetit.ca](mailto:servicesadaptes@cegepmontpetit.ca).

Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées avec le CSA, vous êtes invités à communiquer avec votre professeure dès le début de la session afin de discuter avec lui des mesures d'accommodement déterminées par le CSA.

### **15 ANNEXE (Aucune annexe)**